



le Mot du maire

Germain Richer

Chères Prévostoises,
Chers Prévostois,

Au cours des derniers mois, la Ville de Prévost a entrepris des discussions avec la compagnie Vidéotron relativement à l'installation d'une tour de télécommunications dans le secteur entre la ligne électrique d'Hydro-Québec et le lac Renaud. Comme vous l'avez certainement lu dans les journaux, la population est en désaccord avec ce projet mais le conseil municipal n'a pas juridiction pour empêcher son implantation. Nous avons également appris que la tour desservirait d'autres compagnies comme Bell mobilité et Rogers. Cela fait en sorte que le nombre d'antennes a plus que doublé dans la tour, passant à plus de 30. Après maintes discussions avec les représen-

tants de Vidéotron, une demande a été faite d'étudier d'autres possibilités. Celles-ci étant cependant limitées.

En effet, lors de nos échanges avec l'entreprise, nous avons appris qu'en raison du relief des secteurs à desservir, seuls les sommets pouvant être considérés. Bref, tout déplacement de la tour sur notre territoire entraîne nécessairement un nouveau groupe de résidents visés (par exemple le secteur Versant-du-Ruisseau, secteur des Lac Renaud, René et Écho, les Clos-Prévostois). Nous demandons donc à la population de se manifester avant le mois de mars si elle n'approuve pas ce projet. Une page intitulée : « Non à Vidéotron » a été créée sur Facebook, vous pouvez aller la consulter et y mettre vos commentaires. Transmettez-nous vos inquiétudes ou une

lettre mentionnant que vous refusez que la tour soit dans votre secteur par courriel à info@ville.prevost.qc.ca. Vous pouvez également signifier votre désaccord en signant la pétition qui circule dans différents endroits dont une à la bibliothèque, à l'hôtel de ville, au dépanneur du lac Renaud, à la gare, etc. Seule, la communauté mobilisée peut faire en sorte que ce projet ne se réalise pas à Prévost!

En terminant, nous insistons sur le fait que le conseil municipal n'a pas le pouvoir d'empêcher la venue de cette tour mais que la population peut faire en sorte que le projet avorte, c'est à vous d'agir! En l'absence de l'opposition citoyenne, une tour de télécommunications s'installera sur le territoire de Prévost.

Nouvelles du conseil

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 février 2013.

- Lors de cette séance, le conseil municipal a renouvelé les contrats suivants :
 - 2011-09 Rechargement granulaire
 - 2011-24 Profilage de dalots en bordure de rues
 - 2012-02 Location de camion pression
 - 2012-04 Rinçage unidirectionnel et inspection des bornes d'incendie
- Lors de cette même séance, le conseil a autorisé un budget de 75 763,50\$ plus taxes, pour la réalisation de travaux de rénovation de l'hôtel de ville.
- Le maire a apposé son veto à la résolution numéro 18998-02-13 adoptée lors de cette séance. En vertu de cette résolution, le conseil municipal adoptait le règlement 601-21 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé. Or, après vérification, il a

été constaté que *Les Éditions Prévostaises* ont fait une erreur d'impression dans l'édition du *Journal des citoyens* du 24 janvier 2013, en publiant par mégarde un avis public relatif au règlement 601-20. Ce point, conformément à la Loi, sera soumis de nouveau au conseil à la séance ordinaire du 11 mars 2013 et il y aura reprise du processus de publication.

- Toujours lors de cette séance, le conseil a autorisé les dérogations mineures suivantes :
 - DDM 2013-0001, 1833, rue Doria-Bastien - Marge arrière de 3,7 mètres au lieu de 7,5 mètres;
 - DDM 2013-0004, 2894, boulevard du Curé-Labelle - Superficie d'affichage totale de 5,81 mètres carrés au lieu de 5 mètres carrés.
- Finalement, le conseil municipal a réitéré son opposition catégorique au projet d'implantation d'une tour de télécommunication sur le lot 3 403 822 du cadastre du Québec par la compagnie *Vidéotron Ltée*.

- En matière de politique, le conseil municipal a adopté la Politique environnementale révisée de la Ville de Prévost ainsi que le plan d'action. De plus, le conseil municipal a formé un comité qui a pour mandat de réviser la politique familiale de la Ville.

- En prévision du retrait, par le ministère des Transports du Québec (MTQ), de l'interdiction de virage à droite aux feux rouges situés aux intersections du boulevard du Curé-Labelle et du chemin du Lac-Écho et du boulevard du Curé-Labelle et de la rue de la Station, le conseil municipal a donné avis de motion pour l'adoption d'un règlement abrogeant le règlement 515 intitulé « Règlement interdisant le virage à droite au feu rouge à certaines intersections ».

La prochaine réunion ordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 11 mars 2013 à 19 h 30.

Nouvelles

du Service loisirs, culture et vie communautaire

La vie communautaire en action...

Club Soleil de Prévost

Activités : marche, danse en ligne, bingo (1^{er} et 3^e lundis du mois), shuffleboard (palet), scrabble, vie active, jeux de société. Pour plus d'informations et la programmation complète, vous pouvez communiquer avec Suzanne Monette au 450 224-5612.

Souper dansant : samedi 9 mars à l'école Val-des-Monts sous le thème du Country, comme à la cabane. Réservation obligatoire 7 jours à l'avance. Information : Suzanne Monette au 450 224-5612 ou Micheline Allard au 450 438-5683.

La Mèche d'or, club amical de Prévost
Soirée western, souper avec danses sociales et en ligne au Méridien 74 avec Michel et Nicole : samedi 23 mars 2013. Réservation obligatoire 5 jours à l'avance.

Dîner et danse à la Cabane à sucre Chalet du Ruisseau : 12 mars 2013 en après-midi.

Croisière de Trois-Rivières à Québec avec Michel Louvain (danse et deux repas) : 23 juin 2013. Information : Nicole au 450 224-5142.

Pour toutes informations ou réservation, veuillez communiquer avec Céline au 450 431-1662 ou encore par courriel à mechedor@hotmail.com.

Diffusions Amal'Gamme

2 mars 2013 à 15 h : Spectacle pour enfants - Moppi découvre son univers

16 mars 2013 à 20 h : Le quintette Ragleela présente Jai-Ma, quintette de musique indienne.

23 mars 2013 à 20 h : Soirée Beethoven - Les plus belles sonates. Pierre Jasmin, pianiste virtuose.

Tous les spectacles ont lieu à la salle Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale. Pour plus d'informations, consultez le site www.diffusionsamalgamme.com.

Société d'horticulture et d'écologie de Prévost

Prochaine conférence : mercredi 27 février 2013 à 19 h 15. **Étapes à suivre pour la planification et la conception d'un jardin par Jean-Philippe Laliberté, horticulteur.**

Salle Saint-François-Xavier, 994, rue Principale à Prévost. Gratuit pour les membres, 5\$ pour les invités. Tirage d'un composteur domestique! Pour information, consultez le site au www.shep.qc.com.

Ciné-club de Prévost

22 février 2013 à 19 h 30 : Alphée des étoiles. Alphée a 5 ans. Comme les fillettes de son âge, elle rit, court et joue. Elle est aussi atteinte du syndrome de Smith Lemli-Opitz, une maladie génétique très rare qui freine son développement. Pendant un an, sa famille séjourne dans un village suisse afin de se mettre au diapason de cette fillette qui a tant à nous apprendre.

7 mars 2013 à 19 h 30 : Ésimésac. Pour sortir de la crise et de la famine son village de Saint-Élie-de-Caxton, Ésimésac propose de créer un jardin communautaire. Ce projet déplaît au forgeron Riopelle, à qui ce grand naïf au cœur d'or, a ravi son titre d'homme le plus fort du monde. À la salle Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale à Prévost. Pour plus d'informations, consultez le site www.cineclubprevost.com.

Association des résidents du lac Renaud
9 mars 2013 de 13 h à 16 h

Le match du siècle : partie de hockey opposant les résidents du lac Renaud aux résidents des secteurs avoisinants. Inscriptions au dépanneur du lac Renaud le plus rapidement possible.

MESSAGE IMPORTANT

La Ville de Prévost a procédé à l'expédition des **comptes de taxes** pour les contribuables et les propriétaires fonciers le 4 février dernier.

Si vous n'avez toujours **pas reçu** votre compte de taxes vous devez **communiquer avec nous** au 450 224-8888, poste 225 pour nous aviser.

LES RENDEZ-VOUS AMOUREUX

À ne pas manquer!



Lecture des meilleures scènes de théâtre
16 ans et plus

Samedi 9 mars 2013 à 20 h

Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale à Prévost
Ajout Billets en vente : Des Roches, au Service des loisirs et à la porte le jour de l'événement au coût de 20\$.

BUS CULTUREL...

EMBARQUEZ-VOUS?

Sorties culturelles à Montréal sans les tracas d'un déplacement avec votre auto.

26 février 2013 :

Biodôme et Papillons en liberté
29\$ pour les 59 ans et moins
26\$ pour les 60 ans et plus

26 mars 2013

**Musée d'art contemporain :
Autour de l'abstraction**
13\$ pour les 59 ans et moins
11\$ pour les 60 ans et plus

Billets en vente à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches et au Service des loisirs.

FÊTE DES NEIGES 2013

DU 2 AU 9 MARS



Inscriptions du 4 février au 1^{er} mars

Au Service des loisirs ou en ligne au www.ville.prevost.qc.ca

Surveillez la programmation
de la Fête des Neiges

dans la dernière édition du bulletin municipal
et sur notre site Internet.

Venez-vous amuser avec nous!

CAMP DES NEIGES 2013

DU 4 AU 8 MARS (RELÂCHE SCOLAIRE)

Une semaine complète de camp, c'est excitant!

Journées thématiques

Sortie glissades sur tubes au Mont-Avila

- activités intérieures et extérieures -

Inscriptions du 21 janvier au 22 février

Inscriptions à la semaine seulement

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h pour 50\$

Service de garde de 7 h à 9 h

et de 16 h à 18 h pour 20\$

Places
limitées!

* Non-résident : 75\$ le camp et 30\$ le service de garde

Pour plus d'information, contactez-nous au 450 224-8888, poste 244 et pour le formulaire d'inscription, consultez notre site Internet dans la section Programmation, loisirs et camps

THÉÂTRE

L'incroyable odysée du Sergent recruteur
avec les conteurs : François Lavallée, André Lemelin
et Jean-Marc Massie



Samedi 23 février à 20 h
Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale à Prévost
Billets 17\$

Vente au Service des loisirs
(comptant et Interac) et à la
bibliothèque Jean-Charles-Des
Roches (comptant seulement),
situés au 2945, boulevard du
Curé-Labelle à Prévost.

Vente à la porte avant la représentation (comptant).

BASEBALL PRÉVOST

Inscriptions

Du 28 janvier au 1^{er} mars

Au Service des loisirs

2945, boulevard du Curé-Labelle

Tarifs et formulaire d'inscription disponible

sur le site Internet de la Ville.

**Arbitres et marqueurs recherchés
pour l'été 2013 - Formation gratuite**
Renseignez-vous lors de votre inscription ou au
450 224-8888, poste 244.